

OBJECTIF

La baisse de fréquentation de nombreuses églises semble inéluctable. Elle contraint les communes à s'interroger sur leur devenir, particulièrement dans des départements comme la Charente-Maritime, riches d'un patrimoine religieux remarquable.

La loi de 1905 a transféré la propriété des bâtiments aux communes. Que faire de ce patrimoine quand une reconversion s'impose, si on souhaite le conserver sans en avoir les moyens ? De nombreux élus locaux devront trouver des réponses compatibles avec le respect de cet héritage, témoignage de notre civilisation, en l'inscrivant si possible dans un projet de ville.



PUBLIC

- Maires et adjoints des communes du département
- Directeurs généraux et cadres des collectivités territoriales et des intercommunalités en charge de l'urbanisme, de la culture et du patrimoine
- Services de l'État et du Conseil Départemental
- Bureaux d'études spécialisés
- Professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, conseillers des CAUE

INSCRIPTION

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2020

uniquement en ligne sur le site : www.caue17.fr

Participation au séminaire (déjeuner inclus) : 75€

Règlement par chèque bancaire ou mandat administratif, à réception de la facture, qui vous sera adressée après le séminaire.

INFORMATIONS PRATIQUES - LIEU DU SÉMINAIRE

ABBAYE AUX DAMES

11 Place de l'Abbaye, 17104 Saintes

Le parking gratuit est accessible par la rue Geoffroy Martel



ADRESSE DU CAUE 17

85 bd de la République
CS 81076
17076 LA ROCHELLE cedex 09

CONTACT

Tél : 05 46 31 71 90
Email : contact@caue17.fr

www.caue17.fr



17

Charente-Maritime

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

SÉMINAIRE

L'ÉGLISE AU CENTRE DU VILLAGE ?

LES COMMUNES FACE À LA BAISSSE
DE LA PRATIQUE DOMINICALE

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

INTRODUCTION

La France compte 42 000 églises catholiques. En vertu de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, les diocèses sont affectataires de 40 000 d'entre elles dont 90 % sont propriété des communes.

Faute de rénovations de plus en plus difficiles à financer, une part de ce patrimoine, dont le tiers est classé Monument Historique, s'est déjà fragilisée. Certaines communes souhaitent se défaire de leur église. Mais, croyants ou non, les français restent attachés à leurs églises.

Sauver ces églises de la démolition passe par des changements d'usage. Comment imaginer des reconversions compatibles avec le souci de faire vivre à nouveau l'édifice ? Faut-il tout accepter sous la contrainte économique ?

Le nombre et la diversité des exemples montrent que des solutions respectueuses de la mémoire culturelle et culturelle peuvent être trouvées, adaptées aux besoins des collectivités ou des personnes. À condition qu'existe la volonté partagée de se réapproprier ces lieux et d'éveiller à la beauté du patrimoine religieux.

La revitalisation des centres des villes moyennes ou des bourgs par des démarches « Action cœur de ville » peut donner l'occasion de « remettre l'église au centre du village ».



9.00 Accueil, remise des dossiers

9.30 Ouverture par le Président du CAUE 17 et le Directeur du CNFPT, Antenne de Charente-Maritime

9.45 Introduction : Les collectivités face au devenir du patrimoine religieux

Michel Gallice, Directeur du CAUE de la Charente-Maritime

10.00 Sens et avenir des églises ?

Monseigneur Georges Colomb, Évêque de La Rochelle

10.40 La seconde vie des églises

Benoit de Sagazan, Rédacteur en chef au Monde de la Bible, Directeur de l'Institut Pèlerin du Patrimoine

11.20 Les églises au défi du changement

Charles Suaud, Sociologue, Centre Nantais de Sociologie

12.00 Déjeuner pris en commun

13.30 Initier une évolution : quels acteurs ?

Table ronde animée par Benoit de Sagazan avec la participation de :

Alain Brochoire, Maire de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)

Christophe Bourel Le Guilloux, Conservateur régional des Monuments Historiques adjoint

Michel Parent, Vice-Président du Département de la Charente-Maritime *

Véronique Scholl, Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine

Eugénie Baylac, Architecte-conseil, CAUE du Calvados

15.00 Et ailleurs ? Le patrimoine religieux au Québec

Jocelyn Groulx, Directeur du Conseil du patrimoine religieux du Québec

15.45 Remettre l'église au centre du village

Échanges culturels, commerciaux, attractivité, patrimoine, identité, lien social, quelle place pour l'église au cœur du projet de ville ?

Débat animé par Michel Gallice, Directeur du CAUE 17, avec les intervenants et la salle

16.00 Clôture du séminaire

* sous réserve de confirmation